





## BÉNIN – DERRIÈRE LE MIRAGE DE STABILITÉ: CONFLITS ARMÉS TRANSNATIONAUX ET FRACTURES INTERNES

Tanguy Quidelleur

Postdoctorant à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (CESSP), résident à l'IRSEM

### RÉSUMÉ

La crise au Nord Bénin s'inscrit dans une dynamique de conflit régional, où l'extension djihadiste épouse les conflictualités préexistantes avec des tensions multiples : foncières, agro-pastorales, économie transfrontalière, criminalités endémiques et populations marginalisées. En retour – malgré une politique développementaliste – la contre-insurrection béninoise ne parvient pas, pour l'instant, à infléchir les dynamiques structurelles du conflit. La stratégie demeure façonnée par un héritage politico-administratif centralisé et autoritaire, une militarisation précipitée, portée par une armée historiquement tournée vers la politique interne, et différentes échelles de clientélisme politico-économique. Dans un espace régional recomposé par l'Alliance des États du Sahel, l'effritement des coopérations a quant à lui encore affaibli un État peinant à construire sa légitimité dans ses périphéries, malgré la multiplication des partenariats extérieurs. Le conflit qui s'installe, révèle ainsi une fragmentation territoriale accrue, où les marges s'insèrent progressivement dans un système de conflits à la fois régionalisé et localement enraciné.

### **SOMMAIRE**

Introduction	2
La lente détérioration de la sécurité au Nord Bénin	4
Prémisses d'une politique de contre-insurrection	9
L'internationalisation de la crise	14
Conclusion	16



#### INTRODUCTION

Le 17 avril 2025, dans le nord du Bénin, 54 militaires trouvent la mort dans les attaques de leurs bases par des djihadistes se réclamant du Groupe de soutien de l'islam et des musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaida¹. Les vidéos qui ont circulé ensuite montrent les pillages des camps, dans lesquels les djihadistes se mettent en scène et récupèrent armements et équipements. Ces images rappellent celles diffusées depuis plus d'une décennie de conflits au Sahel, épicentre des violences régionales. La partie nord du Bénin – appelée le Septentrion – est donc devenue une zone à part entière des dynamiques d'extension des violences actuelles et le pays fait désormais face à un acteur armé, organisé, bien implanté sur son territoire et qui revendique de participer à la régulation sociale locale.

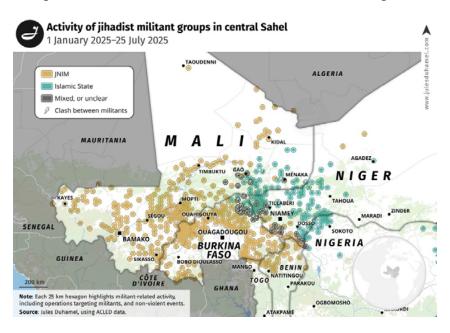


Figure 1 : Le Bénin dans son environnement sécuritaire régional

Source : Compte X de Jules Duhamel, reproduction avec son aimable autorisation.

Par le nombre de soldats tués², si l'année 2025 apparaît comme une rupture, cette situation résulte de dynamiques régionales en cours depuis 2012 et le déclenchement des hostilités dans le nord du Mali. Le Sahel est en effet traversé par une intensification continue des violences, en grande partie liée à la diffusion géographique des groupes djihadistes³. Ce processus d'entrée en guerre a profondément bouleversé les stratégies de contre-insurrection menées par les États, dans un contexte marqué par une succession de coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Ces processus politiques ont acté la fin de la coopération avec les forces internationales comme la force française Barkhane ou la Mission multi-

<sup>1.</sup> Le Monde avec AFP, « Nord du Bénin : le manque de coopération avec le Burkina Faso et le Niger ouvre la voie aux djihadistes », *Le Monde Afrique*, en ligne, 25 avril 2025.

<sup>2.</sup> Cinquante-quatre soldats auraient perdu la vie : « Nouveau bilan de l'attaque du 17 avril dans le nord du Bénin : 54 militaires tués », RFI, en ligne, 23 avril 2025.

<sup>3.</sup> Pour une appréciation de la diffusion géographique des violences, voir Héni Nsaibia, « Conflict Intensifies and Instability Spreads Beyond Burkina Faso, Mali, and Niger », ACLED, en ligne, 12 décembre 2024.

dimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Ces dynamiques ont été concomitantes de la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) en 2023, symbole de la reconstitution de régimes militaires autoritaires<sup>4</sup> dans la région et de rapprochements stratégiques avec d'autres nations comme la Chine, la Russie ou encore la Turquie. Cependant, cette recomposition s'accompagne d'une multiplication d'acteurs armés – forces régulières, groupes paramilitaires, sociétés militaires privées – qui alimentent les conflits et les violences, dont certaines documentées comme des exactions graves contre des civils<sup>5</sup>, n'ont pas empêché la progression des groupes djihadistes. Le Burkina Faso et le Niger – frontaliers du Bénin – connaissent ainsi une dégradation forte de leur sécurité et des niveaux de violence inédits<sup>6</sup>.

Surtout, depuis plusieurs années<sup>7</sup>, ces pays servent de zones de repli et de transit pour les groupes djihadistes qui étendent progressivement leur influence vers les pays côtiers comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal ou encore la Guinée. Cette dynamique d'expansion favorise l'émergence de foyers djihadistes de plus en plus enracinés localement, alimentés par des recrues issues des territoires ciblés. Ces implantations tirent parti de vulnérabilités structurelles : conflits autour des ressources, marginalisation de certains groupes sociaux, montée de l'autodéfense communautaire et porosité avec des milieux criminels. La régulation sociale par les armes offertes par les djihadistes se diffuse ainsi comme un prisme à travers lequel se reconfigurent des tensions politiques locales, transformant des crises sociales en leviers de mobilisation.

Concernant le Bénin, les récentes attaques illustrent une rupture dans des zones déjà fragiles<sup>8</sup>. Par la déconnexion des élites politiques par rapport aux marges du Nord, le pays a par ailleurs pris tardivement la mesure de la détérioration de la situation à ses frontières et, désormais, sur son territoire. Pire, cette détérioration résulte aussi d'un ensemble de réponses institutionnelles prises hâtivement et inadaptées : une militarisation excessive du Nord, sans réelle efficacité, des poursuites judiciaires souvent arbitraires et une marginalisation de certaines populations des zones touchées par les violences. Cela explique pour beaucoup le retard pris dans les politiques publiques et l'urgence actuelle. La récente mais timide restructuration de l'armée et le renforcement de ses capacités<sup>9</sup> n'ont pas pu pour l'instant contenir l'implantation d'une insurrection djihadiste dont les hommes sillonnent le nord du pays depuis bientôt une décennie<sup>10</sup>. Les pratiques de contre-insurrection, par leur violence ou le sentiment d'injustice provoqué chez les populations, ont par ailleurs attisé les conflits. Aussi, la fin de la coopération militaire liée à l'affrontement entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Communauté économique des États de l'Afrique de

<sup>4.</sup> Voir par exemple pour le cas du Burkina Faso frontalier : Augustin Loada, « Le souverainisme de l'État sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : le cas du Burkina Faso », Afrique contemporaine, 278, 2024, p. 209-226.

<sup>5.</sup> Nina Wilén, « Au Sahel, un silence trompeur », Le Rubicon, en ligne, 27 juin 2025.

<sup>6. «</sup> En 2024, il est devenu la région la plus meurtrière, avec une hausse spectaculaire du nombre de victimes, multiplié par trois depuis 2021 » (*ibid*.).

<sup>7.</sup> Mathieu Pellerin, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Nouvelle terre d'expansion des groupes djihadistes sahéliens ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, février 2022.

<sup>8.</sup> Thierry S. Bidouzo et Expédit B. Ologou (dir.), *Le terrorisme au Bénin : perceptions, actions et perspectives*, Cotonou, Friedrich Ebert Stiftung/Christon Éditions, 2023.

<sup>9.</sup> Nina Wilén, « What's Brewing in Benin?: Security Collaboration in the Gulf of Guinea », Egmont Institute, en ligne, 2024.

<sup>10.</sup> International Crisis Group, « The Risk of Jihadist Contagion in West Africa », en ligne, 20 décembre 2019.

l'Ouest (CEDEAO) a largement fragilisé la position du Bénin et de son allié français, que ce soit en matière de renseignement ou de sécurisation des frontières.

Aussi, malgré les bons résultats macro-économiques<sup>11</sup> et une politique développementaliste volontariste (construction de routes, de bâtiments publics ou encore d'infrastructures économiques), la ré-articulation de l'État dans ses territoires marginaux semble arriver tardivement, de surcroît, dans une société fracturée qui fait face désormais à l'accroissement des violences armées. À partir d'un travail de terrain et d'entretiens menés principalement à Cotonou et Parakou, cette note<sup>12</sup> analyse la situation du Bénin à l'aune de la diffusion du conflit armé sahélien dans la sa partie nord. Elle interroge les réponses politico-sécuritaires au prisme des dynamiques socio-politiques internes, mais aussi les reconfigurations des dispositifs de contre-insurrection, notamment par la communauté internationale. Finalement, on observe un processus de fragmentation territoriale du pays, alimenté par la privatisation et la multilatéralisation de la défense militaire, une décomposition du renseignement et des capacités de négociation souterraine – avec les pays voisins en particulier – ainsi que de fortes tensions internes.

### LA LENTE DÉTÉRIORATION DE LA SÉCURITÉ AU NORD BÉNIN

Si l'implantation des groupes djihadistes sur la zone frontalière du parc W<sup>13</sup> est avérée depuis au moins 2018, celle-ci s'est progressivement renforcée. Le Bénin est passé du statut de base arrière à un territoire où ces acteurs armés veulent durablement installer leur contrôle et leur liberté de circulation transnationale, par exemple en capitalisant sur une multitude de conflits préexistants.

### Une diffusion des violences à l'échelle régionale

Frontalier du Burkina Faso et du Niger, le Bénin – au vu des récentes attaques – est désormais plongé dans le conflit armé qui secoue la région. Si les violences récentes constituent un tournant, ce processus s'est pourtant construit progressivement. Dès 2014, des émissaires en provenance du Mali auraient effectué des opérations de reconnaissance au Bénin et au Burkina Faso, notamment dans les parcs nationaux<sup>14</sup>. Toutefois, c'est depuis les années 2018 et 2019 que le pays est de plus en plus affecté par l'infiltration progressive de groupes djihadistes sahéliens<sup>15</sup>, principalement affiliés à la Jama'at Nasr al-Islam wal

<sup>11.</sup> Thibault Vasse, « Bénin - La "révélation" à portée de main ? », Éditions AFD, 2025.

<sup>12.</sup> Cette note est issue d'un terrain de recherche mené au Bénin en juillet 2025. La réflexion est complétée par un travail de recherche mené de 2017 à 2022 au Burkina Faso, notamment dans sa région Est frontalière. Dans un contexte sécuritaire tendu, les entretiens mobilisés ont été anonymisés pour garantir la sécurité des enquêtés et la liberté des propos tenus.

<sup>13.</sup> Le parc W, partie intégrante du complexe protégé WArlyPendjari, s'étend sur le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Il constitue la zone protégée la plus vaste d'Afrique de l'Ouest.

<sup>14.</sup> International Crisis Group, « The Risk of Jihadist Contagion in West Africa », art. cité.

<sup>15.</sup> Ibrahim Yahaya Ibrahim, « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », *Hérodote*, 172, 2019, p. 87-100.

Muslimin (JNIM) et, dans une moindre mesure, à l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), même si ces derniers n'ont plus opéré d'attaques depuis 2022. En effet, les tentatives de l'EI de s'implanter dans le nord du Bénin, entre autres dans le département de l'Alibori, se sont révélées largement infructueuses. Cette difficulté à s'ancrer durablement s'explique par plusieurs dynamiques concurrentes, en particulier la rivalité avec le JNIM, beaucoup plus enraciné dans la région<sup>16</sup>.

Dans une région gangrenée par le banditisme<sup>17</sup> depuis la fin des années 1990<sup>18</sup>, initialement, le territoire béninois servait de zone de transit ou de ravitaillement logistique pour les groupes djihadistes opérant dans l'est du Burkina Faso, notamment en provenance du Nigeria. Ceux-ci transitaient en particulier à travers les parcs naturels transfrontaliers du W et de la Pendjari<sup>19</sup>. Ces espaces sont traversés – depuis le début des années 2000 – par des phénomènes de violences endémiques liées à la criminalité et à la contrebande<sup>20</sup>, et largement alimentés par les pratiques de racket des forces de sécurité envers les transhumants et les contrebandiers. Néanmoins, les premières manifestations les plus spectaculaires sur le sol béninois sont survenues en mai 2019 avec l'enlèvement de deux touristes français et l'assassinat de leur guide béninois. Cependant, c'est véritablement à partir de novembre 2021, dans un contexte régional de déstabilisation accrue, que le pays a commencé à être directement visé par des attaques armées, entre autres des embuscades et l'usage d'engins explosifs improvisés (IED) contre les forces de sécurité.

À l'origine, les djihadistes présents dans la région évitaient la confrontation directe avec les forces béninoises, préférant utiliser le territoire comme arrière-base discrète. Toutefois, à mesure que la pression militaire s'est accentuée côté burkinabè et que les incursions de sécurité se sont multipliées dans les parcs béninois, les groupes armés ont durci leur posture. Le JNIM a progressivement cherché à étendre son contrôle idéologique et territorial sur certaines zones rurales, notamment en prêchant la charia auprès des populations locales. Il a aussi promis une meilleure régulation des ressources naturelles, tout en s'opposant à la présence de forces de sécurité qui « tracassaient<sup>21</sup> » certaines populations locales et en tissant des liens jusqu'aux foyers insurrectionnels du Nigeria, avec le groupe djihadiste Ansaru par exemple, ou encore en formant des alliances avec des bandits armés<sup>22</sup>. Désormais, ils « occupent de vastes zones du Septentrion » et participent à l'administration locale en « réglant les problèmes entre les gens<sup>23</sup> » même si, pour l'instant, les offres de règlement des conflits restent multiples en fonction des autorités locales.

<sup>16.</sup> Héni Nsaibia, « Newly Restructured, the Islamic State in the Sahel Aims for Regional Expansion », ACLED, en ligne, 30 septembre 2024.

<sup>17.</sup> Ces phénomènes ont aussi été accentués par la démobilisation des groupes de chasseurs qui étaient également impliqués dans les activités sécuritaires, à la suite de leur insurrection contre Talon lors de la crise politique, comme nous le verrons dans la suite du développement.

<sup>18.</sup> Issifou Abou Moumouni, « L'offre informelle de la sécurité publique au Bénin : l'instrumentalisation des groupes d'autodéfense par l'État », *Déviance et Société*, vol. 41, 2017, p. 91-119.

<sup>19.</sup> Voir les travaux en cours d'Adam Sandor sur le sujet.

<sup>20.</sup> Le tourisme cynégétique a aussi alimenté différents réseaux de prostitution et de trafic de stupéfiants.

<sup>21.</sup> Le terme fait référence aux pratiques d'extorsion des Forces de défense et de sécurité. Entretien avec un représentant communautaire, Parakou, juillet 2025.

<sup>22.</sup> Kars De Bruijne et Clara Gehrling, « Dangerous Liaisons – Exploring the Risk of Violent Extremism Along the Border Between Northern Benin and Nigeria », *Clingendael Report*, en ligne, juin 2024.

<sup>23.</sup> Entretien avec un humanitaire béninois opérant auprès des populations déplacées dans les zones touchées par le conflit, Parakou, juillet 2025.

Ces évolutions s'inscrivent dans un schéma plus large d'ancrage territorial des groupes djihadistes, qui s'appuient sur des réseaux transnationaux bien établis et sur les fragilités locales (accès inégal aux ressources, marginalisation, faible présence étatique). Ces groupes tirent parti de la géographie frontalière et du caractère enclavé des zones protégées pour s'implanter durablement. Les groupes se sont concentrés sur l'exploitation de l'économie transfrontalière pour financer, ravitailler et recruter<sup>24</sup>. Ils ont déployé une stratégie appuyée sur plusieurs leviers pour devenir un acteur politico-économique central : enrôlement de bandits et de jeunes marginalisés, rapprochement avec les communautés pastorales et le contrôle des circuits économiques liés à l'orpaillage, le commerce du bétail, de produits vivriers, ou encore, de carburant. Les habitants vivent désormais dans une forme d'incertitude, sachant que les djihadistes « sont parmi eux<sup>25</sup> » dans les villages où l'on retrouve parfois « des gens égorgés dans les champs pour menacer tout le monde<sup>26</sup> ». Certains membres de la population se voient contraints de collaborer pour protéger leur famille, tandis que d'autres fuient face aux menaces d'assassinats ciblés. La méfiance entre citoyens s'accentue et la présence d'individus soupçonnés d'appuyer les attaques fragilisent encore le tissu social. Enfin, les violences en cours au Sahel ont progressivement déstabilisé tous les pays frontaliers par les déplacements de populations qui bousculent les équilibres démographiques. L'ONU estime ainsi « à 159 000 le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile vivant dans le nord du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo<sup>27</sup> ». Une pression qui accentue les tensions sur des territoires déjà fragiles avec des communautés qui doivent absorber ces nouveaux arrivants.

### De multiples conflictualités préexistantes

Dans le nord du Bénin, les communes frontalières des départements de l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora et de la Donga apparaissent comme des arènes où se rejouent des tensions anciennes liées à l'accès aux ressources naturelles et aux modes de régulation politique, malgré différentes actions de l'État<sup>28</sup>.

Comme observé au Sahel<sup>29</sup>, un premier registre de conflictualité est celui des rapports fonciers et agro-pastoraux. Au Bénin, ces problèmes ne sont pas nouveaux<sup>30</sup> : la hausse de la

<sup>24.</sup> Jeannine Ella A. Abatan et William Assanvo, *Liens entre extrémisme violent et activités illicites au Bénin*, Rapport sur l'Afrique de l'Ouest 42, Institut d'études de sécurité, juin 2023.

<sup>25.</sup> Entretien avec un représentant des éleveurs du Nord, Parakou, juillet 2025.

<sup>26.</sup> Entretien avec un humanitaire béninois opérant auprès des populations déplacées dans les zones touchées par le conflit, Parakou, juillet 2025.

<sup>27.</sup> Nation unies, « Au Sahel, près de 29 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire », en ligne, 4 juin 2025. À cause de la sensibilité du sujet, il est néanmoins très difficile d'obtenir des données pour chaque pays.

<sup>28.</sup> Par exemple au travers des actions de l'Agence béninoise de gestion des espaces frontaliers (ABeGIEF) créée en 2012. Elle met en œuvre la politique nationale de développement des espaces frontaliers du Bénin. Elle œuvre à la sécurité, au développement socio-économique et à l'amélioration des conditions de vie des populations frontalières grâce à des infrastructures (postes de police, écoles, centres de santé, eau, électricité, etc.) et à l'appui aux « communautés ».

<sup>29.</sup> Voir par exemple : Jacky Bouju, « La rébellion peule et la "guerre pour la terre" : Le gouvernement par la violence des ressources agropastorales (Centre-Mali, Nord-Burkina Faso) », Revue internationale des études du développement, 243, 2020, p. 67-88 ; Ibrahima Poudiougou et al., « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache : Violence et question foncière au Mali », Revue internationale des études du développement, 243, 2020, p. 37-65.

<sup>30.</sup> Oumar Marega *et al.*, « Les agropasteurs sahéliens face aux changements socio-environnementaux : nouveaux enjeux, nouveaux risques, nouveaux axes de transhumance », *L'Espace géographique*, t. 47, 2018, p. 235-260.

rareté des terres cultivables, accentuée par la pression démographique, et les mouvements de populations nourrissent de nombreuses tensions socio-politiques. Sur ces questions, ces affrontements révèlent l'imbrication des enjeux économiques et identitaires. Par exemple, pour les populations pratiquant majoritairement l'agriculture, la transhumance n'est pas seulement perçue comme une pratique économique, mais parfois comme une intrusion étrangère, réactivant les clivages entre la mobilisation identitaire et politique de personnes revendiquant leur « autochtonie³¹ ». L'inverse est vrai pour les éleveurs qui subissent le déplacement des cultures sur leurs pâturages. Ces dynamiques se retrouvent aussi entre agriculteurs et entre éleveurs. Ainsi, la violence ne procède pas uniquement de la compétition pour les ressources, mais aussi de la lutte pour la reconnaissance politique. Enfin, l'expansion des grands groupes agricoles – notamment liés au pouvoir politico-économique béninois – ont accentué ces dynamiques. Ce sont généralement des cultures vouées à l'export, principalement le soja et le coton – nécessitant de vastes parcelles – qui poussent ensuite les petits agriculteurs à vendre des terres.

À cela s'ajoutent les effets de l'établissement durable de groupes djihadistes, qui tendent à contrôler certaines portions du territoire. Leur implication dans l'administration des populations se traduit non seulement par la mise en place de taxes, mais aussi par une ingérence dans les conflits interpersonnels liés au bétail ou aux terres. Leur capacité à se greffer sur des tensions préexistantes reconfigure les modes de régulation des litiges fonciers ou d'exploitation des ressources. Parallèlement, on observe une pluralité de facteurs endogènes : le manque d'opportunités économiques, une immigration transfrontalière importante, ainsi que le non-respect fréquent des rares couloirs de transhumance malgré les campagnes de sensibilisation. Ces éléments nourrissent un climat de suspicion et de rivalité constante, dans une configuration de brouillage entre les bandits et les djihadistes.

Dans cette conflictualité large, la gestion des aires protégées constitue un terrain de fortes tensions. Le partenariat public-privé entre l'État béninois et l'ONG African Parks³², bien qu'orienté officiellement vers la préservation de la biodiversité, est perçu par certaines communautés comme une dépossession de leurs ressources naturelles et de leurs droits coutumiers « par des forestiers avec qui elles ne s'entendent pas³³ ». Ce modèle a suscité d'importantes tensions et provoqué des violences au départ avec des populations locales, que ce soit auprès des chasseurs, des agriculteurs ou des éleveurs³⁴. L'ONG a depuis ajusté sa stratégie, en multipliant les mécanismes de dialogue et en mettant en place des programmes destinés au développement des villages voisins. Cependant, ces efforts restent fragiles dans un contexte de pression accrue des groupes armés. Cette situation s'inscrit également dans un contexte où certains acteurs politiques béninois voient dans cette délé-

<sup>31.</sup> Jean-François Bayart et al., « "J'étais là avant" : Problématiques politiques de l'autochtonie », Critique internationale, 10, 2001, p. 126-128.

<sup>32.</sup> Amandine Gnanguênon et Abdel-Aziz Mossi, « Entre conservation, survie et sécurisation : Quel(s) modèle(s) de gouvernance dans le parc du W-Bénin ? », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 24 (1), juillet 2024, mis en ligne le 17 février 2025.

<sup>33.</sup> Entretien avec un représentant communautaire, Parakou, juillet 2025.

<sup>34.</sup> Les premières vagues de recrutement de groupes djihadistes dans cette zone étaient principalement liées à la question des espaces protégés, d'où African Parks expulsait les populations.

gation un instrument de consolidation d'intérêts privés, en tirant profit des financements et des opportunités économiques liés à la conservation.

Aussi, l'économie transfrontalière où s'installe cette insécurité est un pilier des différents modes de vie du pays. En effet, les petits métiers et la réexportation constituent près de 80 % des offres d'emploi et une contribution au PIB de l'ordre de 65 %35. Les activités de cette sphère sont de surcroît très sous-estimées, notamment en ce qui concerne leur processus de modernisation et d'organisation, tout comme son internationalisation et sa criminalité ontologique. Que ce soit avec le Burkina Faso, le Togo, le Niger ou le Nigeria, ces pratiques cristallisent souvent de nombreuses rancœurs entre populations et autorités, avec des fermetures régulières de frontières ou des interdictions à l'export. C'est par exemple le cas des producteurs de soja ou de noix de cajou, qui ont vu récemment leur prix de vente baisser drastiquement<sup>36</sup>, alimentant le mécontentement des producteurs. Beaucoup de valeurs circulent aussi autour du trafic d'essence, en provenance du Nigeria, pays producteur, vers le marché intérieur ou vers les pays sahéliens. Si certains observateurs pointent le fait que cette économie rassemble « des groupes armés illégaux non étatiques, des groupes terroristes, des institutions financières, des fonctionnaires corrompus chargés de l'application de la loi et des groupes ayant des liens avec des personnalités ayant des intérêts dans des sociétés de vente au détail de carburants<sup>37</sup> », elle permet aussi à de nombreuses personnes d'améliorer leur quotidien et son entrave produit de nombreux conflits avec les autorités.

Il convient également de souligner le rôle des exécutifs politiques locaux, en particulier les maires et les conseillers municipaux, dans l'alimentation de ces tensions. Les pratiques clientélistes, la distribution inéquitable des ressources et les stratégies de cooptation accentuent les clivages communautaires et identitaires. Les autorités locales exploitent souvent les rivalités ethniques ou religieuses pour consolider leur base électorale, au détriment de la cohésion sociale. Cette instrumentalisation politique des appartenances, couplée à des logiques de corruption et de prédation, mine la confiance des populations et fragilise davantage les mécanismes de régulation des conflits. D'autant plus que de nombreux maires ou conseillers municipaux des communes rurales n'y vivent pas et les administrent depuis les principaux centres urbains.

Entre ses dynamiques transfrontalières et les tensions locales, le pays peut ainsi être considéré comme entré dans un système de conflits tel que défini par Roland Marchal : « des conflits armés produits de conjonctures nationales distinctes et relevant d'acteurs, de modalités et d'enjeux différents s'articulent les uns aux autres et brouillent les frontières spatiales, sociales et politiques qui les distinguaient initialement. Ces conflits entrent en résonance et s'imbriquent les uns dans les autres, transformant leurs conditions de reproduction et, surtout, les parties qui s'affrontent, les enjeux de la lutte et les objectifs poursuivis. Une telle intrication de violences armées civiles et internationales fait ainsi système<sup>38</sup> ».

<sup>35.</sup> John O. Igué, Les activités du secteur informel au Bénin : Des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale, Karthala, 2019.

<sup>36.</sup> L'État béninois veut contrôler ces différentes filières afin de favoriser les principaux acteurs nationaux, notamment en interdisant l'exportation de la part des petits producteurs.

<sup>37. «</sup> À plein gaz, coup de projecteur sur le trafic de carburant au Sahel », ONU info, en ligne, 3 juin 2023.

<sup>38.</sup> Roland Marchal, « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », Politique africaine, 102 (2), 2006, p. 136.

Dans ce contexte, le risque de violence ne découle pas seulement d'une importation idéologique depuis le Sahel ou le Nigeria, mais bien de la cristallisation de tensions politiques locales. La combinaison du sentiment d'injustice, de l'exclusion socio-économique, de la marginalisation de certaines communautés et du déficit de régulation politique constitue un terreau favorable à l'adhésion à des discours alternatifs, y compris violents. Les dynamiques locales de conflits deviennent ainsi des portes d'entrée pour des logiques transnationales, qu'il s'agisse de réseaux djihadistes ou de trafics organisés.

### PRÉMISSES D'UNE POLITIQUE DE CONTRE-INSURRECTION

Le président béninois Patrice Talon l'a reconnu le 20 décembre 2024 devant l'Assemblée nationale : « Le seul domaine dans lequel nous sommes toujours à la peine, reste celui de la lutte contre le terrorisme sur la frontière nord du territoire<sup>39</sup>. » La détérioration de la sécurité dans la zone se conjugue en effet à des difficultés structurelles et un temps politique difficile pour entamer des réformes ambitieuses, en particulier avec la prochaine élection présidentielle de 2026.

# L'armée béninoise : entre héritages historiques et restructurations face à la menace djihadiste

Les élites béninoises ont longtemps détourné les yeux de la partie septentrionale durant les premières années de l'implantation des groupes djihadistes. Désormais l'État semble prendre des mesures d'urgence face à leur avancée vers le sud, notamment en comptant sur une réponse militaire. Or, depuis l'accession du pays à l'indépendance, en 1960, l'armée occupe une place singulière dans sa trajectoire politique<sup>40</sup>. Héritière des forces coloniales, l'armée dahoméenne s'est très vite imposée comme un acteur central, oscillant entre apprivoisement du pouvoir civil et confiscation de l'État. Entre 1963 et 1972, le pays connaît une instabilité chronique rythmée par une succession de coups d'État et de régimes de courte durée. En moins d'une décennie, une douzaine de tentatives de putsch est enregistrée, dont cinq ont abouti à la prise du pouvoir, l'instituant comme un arbitre central du jeu politique<sup>41</sup>.

Le coup d'État du colonel Mathieu Kérékou en 1972 inaugure une période autoritaire<sup>42</sup>. L'armée s'installe durablement au sommet de l'État, sous un régime militaire marqué par le marxisme-léninisme. Cette phase de dix-sept années est caractérisée par une centralisation du pouvoir, de graves violations des droits humains et une prédation systématique des

<sup>39.</sup> Texte intégral du message du président de la République, M. Patrice Talon sur l'état de la Nation, Présidence du Bénin, en ligne, 20 décembre 2024.

<sup>40.</sup> Richard Banegas, La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin, Karthala, 2003.

<sup>41.</sup> Fiacre Y. Vidjingninou, « Trois décennies de professionnalisation des armées au Bénin (1990-2020) : d'une force prétorienne vers une armée républicaine », thèse présentée et soutenue à l'Université Rennes 2, 5 décembre 2023

<sup>42.</sup> Camilla Strandsbjerg, « Continuité et rupture dans les représentations du pouvoir politique au Bénin entre 1972 et 2001 : Le président Mathieu Kérékou. Du militaire-marxiste au démocrate-pasteur », *Cahiers d'études africaines*, 177, 2005, p. 71-94.

ressources publiques. La faillite économique des années 1980 a forcé toutefois le régime à s'ouvrir. Sous la pression populaire et internationale, la Conférence nationale des forces vives de février 1990 a fini d'imposer une rupture radicale : l'armée a été dénoncée comme l'un des principaux obstacles à la démocratie et contrainte à une stricte soumission à l'autorité civile. Depuis, l'armée béninoise s'est progressivement tournée vers des missions de maintien de la paix, sans réelle menace sur son propre territoire avant la crise actuelle.

Cet héritage historique continue de peser sur les capacités actuelles de l'institution militaire, particulièrement dans cette période d'entrée dans le conflit. Tout d'abord de manière organisationnelle avec une centralisation excessive de la chaîne de commandement, des tensions générationnelles entre officiers anciens n'ayant jamais combattu et plus jeunes rencontrant des problématiques de terrain. Ensuite, par la privatisation partielle, notamment la protection d'intérêts économiques privés (la surveillance de banques, de centres commerciaux, de zones industrielles...), qui continuent de créer de nombreux dysfonctionnements. Surtout, la dépendance aux logiques politiques de court terme et le poids des réseaux interpersonnels au sein de l'institution - pour l'avancement des carrières par exemple - constituent autant de freins à de véritables réorientations stratégiques profondes. Structurellement, l'armée reste divisée « entre officiers et sous-officiers<sup>43</sup> » avec des conséquences sur l'efficacité opérationnelle. De plus, la logique d'instrumentalisation politique des réformes sécuritaires, en particulier à l'approche des échéances présidentielles et les logiques de cour auprès des décideurs politiques, orientent les efforts vers des mesures visibles à court terme plutôt que vers une réforme en profondeur de l'outil militaire. Plus généralement, l'armée demeure perçue, en partie, comme un instrument de pouvoir et de régulation interne au pays, et non comme une institution pleinement tournée vers la défense des populations.

Sur le terrain et d'un point de vue opérationnel, face à l'essor de la menace djihadiste l'appareil militaire s'est tout d'abord reconfiguré autour de l'opération Mirador<sup>44</sup>, devenue le pivot de cette stratégie de contre-insurrection. Pourtant, ces restructurations se heurtent à plusieurs limites. Tout d'abord, un déficit de renseignement local, lié à une relation de méfiance avec certaines communautés rurales, qui empêche l'armée – perçue comme exogène – de s'implanter durablement dans les territoires disputés où elle a commis des exactions : « des gens ont été tués dans les villages par les militaires parce qu'ils étaient accusés de collaborer avec les djihadistes, on a vu les vidéos circuler ensuite où ils sont égorgés. Donc quand tu vois tes parents traités comme ça, tu ne vas pas aller vers les autorités ensuite<sup>45</sup> ». La question de la professionnalisation et du recrutement se pose aussi, notamment pour ceux qui sont envoyés au front, souvent jeunes et peu préparés ni équipés : « on a des militaires qui ont dit qu'ils s'étaient engagés pour un salaire, qu'ils ne resteraient pas en cas d'attaque. Donc la population préfère fuir en zone urbaine<sup>46</sup> ». Aussi, les dernières attaques ont montré la faiblesse intrinsèque des troupes mobilisées qui « n'étaient pas aptes à réagir au moment des attaques, avec des fortifications pas ou peu préparées

<sup>43.</sup> Entretien avec un conseiller militaire international, Cotonou, juillet 2025.

<sup>44.</sup> Débutée en janvier 2022, l'opération mobilise environ 3 000 soldats pour sécuriser les frontières du nord du pays.

<sup>45.</sup> Entretien avec un membre d'une association de défense des droits humains, Parakou, juillet 2025.

<sup>46.</sup> Entretien avec un élu municipal d'une commune du Nord, Parakou, juillet 2025.

dans les camps et une panique générale au moment de l'assaut<sup>47</sup> ». Plus largement, bien que des efforts militaires aient été déployés, ils sont jugés insuffisants par les habitants qui dénoncent le faible effectif de soldats et les failles dans le renseignement.

Face à cette situation dramatique, comme précédemment au Sahel, on observe le développement d'activités de « médiation<sup>48</sup> ». Les efforts faits pour mettre en place des projets de dialogue ou de « comités civilo-militaires », généralement encadrés par des acteurs étrangers<sup>49</sup>, se heurtent à la faible légitimité des forces de sécurité et de défense, mais aussi des acteurs politiques locaux évoqués en amont. Elles n'ont que peu de prise sur des populations en armes et marginalisées : « on a voulu aller dans le parc faire une médiation, pour accompagner les militaires, donc on a fait passer le message. Et ils nous ont répondu que si on venait avec eux, ils allaient nous tuer tous, même ceux qui accompagnaient<sup>50</sup> ». Ces processus de « réconciliation par le bas » mis en place dans l'urgence, peinent ainsi à pallier les dysfonctionnements politiques d'ordre structurel mentionnés plus haut.

Enfin, l'ancrage judiciaire de la lutte antiterroriste reste fragile : la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) est largement perçue comme une juridiction politique, ce qui mine la crédibilité de l'action sécuritaire auprès des populations : « on prend des gens pour rien, on les met en prison, ils ressortent des années après en ayant tout perdu, eux ils veulent se venger ensuite donc ils vont voir les djihadistes<sup>51</sup> ». Plus largement, la gestion des suspects suscite en effet des inquiétudes : arrestations arbitraires, exécutions sommaires et abus nourrissent la défiance envers l'État. Ce climat, perçu comme répressif, risque d'alimenter les cycles de vendetta et d'affaiblir encore plus la collaboration entre la population et les forces de défense et de sécurité.

### Les braises du climat politico-économique

Si la société béninoise apparaît comme pacifiée et que la démocratie s'est construite « à pas de caméléon<sup>52</sup> », de nombreuses fractures socio-économiques et géographiques perdurent. Notamment parce que les guerres de palais à Cotonou loin de la crise du Nord, ont provoqué un fort sentiment de délaissement dans les provinces du pays.

Dans la situation d'urgence actuelle, le système politique, économique et sécuritaire du Bénin reste pourtant dans l'attente de l'élection présidentielle de 2026, qui apparaît comme cruciale, tout d'abord parce que la région où s'installe le conflit armé actuel, est l'un des bastions de l'opposition. Le Nord et le centre du pays ont récemment connu ce que des cher-

<sup>47.</sup> Entretien avec un conseiller militaire international, Cotonou, juillet 2025.

<sup>48.</sup> Voir Denia Chebli, « Cette paix qui divise : une analyse de la médiation au Mali par ses effets », *Critique internationale*, 88, 2020, p. 9-30 ; Ferdaous Bouhlel, « Les rencontres intercommunautaires comme outil de "pacification par le bas" au Mali : Croyances, usages et limites d'une politique de substitution (1990-2019) », *Afrique contemporaine*, 267-268, 2018, p. 67-88.

<sup>49.</sup> On voit généralement intervenir des ONG de médiations, des cabinets de conseil, ou des militaires et diplomates étrangers intervenant comme conseillers, largement financés par les bailleurs.

<sup>50.</sup> Entretien avec un représentant des éleveurs du Nord, Parakou, juillet 2025.

<sup>51.</sup> Entretien avec un travailleur humanitaire, Parakou, juillet 2025.

<sup>52.</sup> Richard Banegas, La démocratie à pas de caméléon, op. cit.

cheurs ont pu définir comme de « petites guerres électorales<sup>53</sup> ». Les élections législatives d'avril 2019 marquent un tournant dans l'histoire politique du Bénin. Pour la première fois depuis 1990, l'opposition est totalement exclue du scrutin en raison des nouvelles conditions imposées par la charte des partis politiques et le Code électoral. Ces règles, jugées contraignantes et discriminatoires, n'ont permis qu'aux partis proches du président Patrice Talon de présenter des listes. Le résultat est un Parlement monocolore, composé uniquement de députés de la mouvance présidentielle. Cette exclusion a provoqué un profond sentiment d'injustice dans de larges franges de la population, en particulier au centre et au nord du pays, bastions de l'ancien président Boni Yayi. Dans ces régions, des affrontements violents éclatent entre les forces de sécurité et les chasseurs locaux<sup>54</sup> ainsi que des groupes de jeunes armés et politisés. Ces violences, inédites dans l'histoire électorale récente du Bénin, traduisent une rupture entre l'État et une partie de ses citoyens qui se sentent exclus du jeu démocratique<sup>55</sup>. Comme évoqué en amont, elles ont aussi affaibli le dispositif sécuritaire - surtout en matière de renseignement - en se coupant d'une partie de la population et notamment des groupes de chasseurs traditionnels qui pouvaient collaborer avec les forces de sécurité. Cette crise de la représentativité se prolonge avec l'élection présidentielle d'avril 2021. Une réforme constitutionnelle permet d'écarter les principales figures de l'opposition et le scrutin se déroule donc sans véritable compétition. Cela renforce le sentiment d'exclusion ; à l'approche du vote, de nouvelles violences éclatent, les chasseurs érigent des barrages et empêchent même la tenue de l'élection dans certaines localités. La répression des forces de sécurité est brutale, faisant des morts et de nombreux blessés. La fracture socio-politique entre le Nord et le Sud est donc toujours vive et sur ce point, la ville de Parakou, la « capitale » du Nord et bastion de l'opposition, offre un miroir des disparités : la ville est peu dotée, malgré quelques bâtiments publics flambant neufs et sur les murs, on remarque quelques tags : « Talon affame » ou « Dégage ! ».

Aussi, la gestion économique du pays, qui connaît une forte croissance, laisse de nombreux mécontents, avec un président et ses réseaux qui « ne s'oublient pas<sup>56</sup> ». Il faut en effet faire un détour par la trajectoire biographique du président Patrice Talon pour comprendre aujourd'hui les structures des formes de l'économie politique béninoise constitué selon le modèle de « l'État rhizome<sup>57</sup> ». Depuis le début des années 1990, Patrice Talon s'impose en effet comme un acteur central du champ politique béninois. Homme le plus riche du pays grâce à son empire cotonnier, puis de multiples investissements dans des secteurs divers (logistiques, banques, agro-industries, hôtellerie...), sa trajectoire s'est caractérisée par une stratégie reposant sur deux leviers principaux : le financement des partis politiques et la construction de solides réseaux politico-administratifs, afin d'influer sur les processus décisionnels et donc, économiques. Cette position d'influence s'exprime particulièrement sous la présidence de son prédécesseur, Boni Yayi. Après avoir joué un rôle déterminant dans

<sup>53.</sup> Expédit Ologou, « Le chasseur et le militaire. Ethnographie des petites guerres électorales au Bénin », *Annales de l'Université de Parakou, Série « Droit et Science Politique »*, 5 (2), 2022, p. 1742-1766.

<sup>54.</sup> Issifou A. Moumouni, « L'offre informelle de la sécurité publique au Bénin : l'instrumentalisation des groupes d'autodéfense par l'État », *Déviance et Société*, vol. 41, 2017, p. 91-119.

<sup>55.</sup> Ibid.

<sup>56.</sup> Entretien avec un acteur économique du BTP, Cotonou, juillet 2025.

<sup>57.</sup> Système qui s'appuie sur des réseaux interpersonnels où la lutte pour l'État est en réalité une lutte pour avoir le contrôle des modes de redistribution des richesses afin de consolider le pouvoir.

son accession au pouvoir en 2006 par un soutien financier et organisationnel décisif, il a ensuite bénéficié d'accès privilégiés à des rentes économiques stratégiques, comme dans la filière du coton ou dans la délégation de la gestion de certaines fonctions régaliennes telles que les douanes<sup>58</sup>. Avant son accession à la présidence, Patrice Talon aura ainsi montré sa capacité à remodeler les frontières entre sphères publique et privée.

Toutefois, la rupture de cet accord concernant les douanes par Boni Yayi déclenche une transformation radicale de la relation entre les deux hommes : d'une alliance stratégique naît une hostilité publique, nourrie par des accusations de tentative de coup d'État et d'empoisonnement, qui force Talon à l'exil. Entre 2011 et 2016, cette opposition ne conduit pas à un effacement de son influence, mais au contraire à son intensification sous une forme transnationale. De France, Talon continue de mobiliser son capital relationnel et ses réseaux économiques pour peser sur les dynamiques internes du Bénin. Son action illustre la persistance d'un mode de domination reposant moins sur la détention institutionnelle du pouvoir que sur sa maîtrise informelle. Ce cycle conflictuel atteint son dénouement en mars 2016, lorsque Patrice Talon, de retour au pays, remporte l'élection présidentielle. Ce succès électoral marque la fin de son affrontement avec Boni Yayi et la victoire d'un entrepreneur politico-économique, ayant bâti son ascension et ses réseaux sur la conversion de ressources économiques en capital politique. Le régime de Patrice Talon affiche aussi subtilement la volonté de montrer un changement et des critères internationaux de bonne gouvernance, tout en assurant la continuité de ces mécanismes de pouvoir. C'est Romuald Wadagni<sup>59</sup>, homme de confiance de Patrice Talon et actuel ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances depuis avril 2016, qui a été désigné comme candidat pour l'élection présidentielle prévue en avril 2026. Comme certains observateurs l'ont décrit, l'élection présidentielle béninoise s'apparente à un duel « par procuration<sup>60</sup> » entre Patrice Talon – qui mise sur son héritage politique et technocratique – et Thomas Boni Yayi – toujours chef de l'opposition –, chacun cherchant à exercer son influence via des candidats relais. Cette consolidation des mécanismes de captation du pouvoir devrait se renforcer avec la réforme constitutionnelle adoptée le 15 novembre 2025, prévoyant le passage du mandat présidentiel de 5 à 7 ans<sup>61</sup>.

Enfin, le système politique actuel s'est aussi caractérisé par des formes d'autoritarisme nourrissant de nombreuses rancœurs. Certains observateurs<sup>62</sup> soulignent une situation préoccupante pour les droits fondamentaux au Bénin, avec une restriction persistante des libertés d'expression et de manifestation pacifique, incarnée par des arrestations arbitraires de leaders de l'opposition ou de journalistes et des interventions policières excessives lors de manifestations syndicales. Aussi, des mesures antiterroristes ont aussi pu être dévoyées, comme la Criet, évoquée en amont. Cet outil est souvent accusé d'être détourné à des fins

<sup>58.</sup> À travers la société Bénin Control SA.

<sup>59.</sup> Expert-comptable formé en France (Université de Grenoble) et aux États-Unis (Harvard Business School), celui-ci a accumulé 17 ans d'expérience en cabinet privé, en France, aux États-Unis et en Afrique francophone, avant d'être nommé ministre.

<sup>60. «</sup> Présidentielle au Bénin : vers un duel Patrice Talon – Thomas Boni Yayi par procuration », *Jeune Afrique*, en ligne, 20 septembre 2025.

<sup>61. «</sup> Bénin : l'adoption d'une nouvelle réforme constitutionnelle suscite de vifs débats dans la classe politique », RFI, en ligne, 16 novembre 2025.

<sup>62.</sup> Voir par exemple: Amnesty international, La situation des droits humains dans le monde, Rapport, avril 2025.

d'exclusion d'opposants politiques et certains chercheurs estiment ainsi que dans « l'imaginaire populaire, la Criet apparaît comme une juridiction politique<sup>63</sup> ».

Néanmoins, le camp de Patrice Talon conserve une popularité notable, renforcée par sa stratégie d'affaiblissement et de fragmentation progressive de l'opposition. La mouvance présidentielle, marquée par une relative pluralité interne, offre par ailleurs une place aux anciens opposants, contribuant à élargir sa base politique, et s'impose comme une force de consensus, difficile à délégitimer même pour ses adversaires.

#### L'INTERNATIONALISATION DE LA CRISE

Confronté à une insurrection djihadiste transnationale, le Bénin s'est néanmoins retrouvé bloqué dans un carcan national provoqué par la création de l'Alliance des États du Sahel et les tensions avec ses voisins, en premier lieu le Niger et dans une moindre mesure, le Burkina Faso. Il s'est alors rapproché de différents partenaires pour tenter de pallier ses problèmes sécuritaires le temps de construire une réponse militaire.

### Solitude régionale...

Depuis le coup d'État de juillet 2023 au Niger et l'imposition des sanctions de la CEDEAO, le Bénin s'est retrouvé au cœur d'une crise régionale qui a influé profondément sur ses intérêts économiques, diplomatiques et sécuritaires. En tant que pays voisin, il a appliqué les sanctions, fermant sa frontière terrestre et soutenant la ligne dure de l'organisation régionale, qui menaçait même d'une intervention militaire pour rétablir l'ordre constitutionnel. Cependant, cette posture a rapidement révélé ses limites pour le Bénin, dont l'économie est étroitement liée au Niger. En effet, près de 80 % des importations nigériennes transitaient par le port de Cotonou<sup>64</sup>, et la fermeture de la frontière a provoqué une chute drastique des revenus douaniers et portuaires, affectant les finances publiques et le commerce local. La crise a également perturbé le projet stratégique du pipeline Niger-Bénin, censé devenir une source majeure de revenus pour les deux pays. Construit par la Chine et inauguré en 2023, ce pipeline a vu son lancement retardé par les tensions bilatérales, avant d'entrer finalement en service en 2024 sous médiation chinoise, mais il demeure exposé à des risques sécuritaires.

Face à cette situation, le président Talon a dû assouplir sa position, autorisant de nouveau le transit des marchandises nigériennes par le port de Cotonou tout en maintenant officiellement les sanctions de la CEDEAO. Ce geste pragmatique traduit la nécessité pour le Bénin de limiter les pertes économiques tout en affichant sa fidélité à la ligne régionale. En parallèle, d'anciens présidents béninois, Nicéphore Soglo et Boni Yayi, ont entrepris une

<sup>63.</sup> TV5, « Bénin : "juridiction politique d'exception", la Criet a encore frappé », en ligne, 11 décembre 2021.

<sup>64.</sup> Nnamdi Obasi, « Sanctions de la Cedeao après le coup d'État au Niger : un réajustement s'impose », International Crisis Group, 2023.

mission de médiation auprès de la junte nigérienne, illustrant la volonté du pays de jouer un rôle de pont plutôt que de simple exécutant de sanctions.

Sur le plan sécuritaire, les conséquences sont tout aussi lourdes. Déjà fragilisé par la progression des groupes djihadistes venus du Sahel, le Bénin voit sa frontière nord devenir encore plus vulnérable. La rupture des cadres de coopération régionale, en particulier depuis le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO et la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) en 2023, a accentué cet isolement. L'absence de droit de poursuite et la fin des opérations conjointes ont ouvert un vide sécuritaire dont les groupes armés tirent profit, opérant puis se repliant en territoire voisin sans crainte de représailles<sup>65</sup>. Aussi, la dégradation constante de la sécurité au Burkina Faso, qui entre progressivement en guerre civile<sup>66</sup> – notamment par la mise en armes des populations<sup>67</sup> – mais aussi au Niger, continue d'accentuer la pression. Ainsi, du point de vue du Bénin, les sanctions imposées au Niger ont plutôt fragilisé ses revenus, la situation économique et la sécurité des populations frontalières, sans pour autant parvenir à infléchir la position de la junte nigérienne.

### ... et courtages bilatéraux

La faiblesse de l'armée a poussé le Bénin à se tourner, durant cette période tampon, vers des prestataires extérieurs. La gestion sécuritaire du pays révèle une dépendance croissante à l'égard d'acteurs internationaux, en raison des fragilités institutionnelles et opérationnelles persistantes. Face à l'urgence de l'offensive djihadiste, l'État s'en remet pour le moment à un ensemble de prestataires privés et de partenaires internationaux.

Les relations diplomatiques structurent fortement les dynamiques sécuritaires. La France conserve un rôle central dans cette architecture, bien que de manière plus discrète qu'auparavant, en fournissant des équipements militaires (VAB, munitions, pick-up) et en déployant ponctuellement des instructeurs, dans le souci de ne pas raviver les tensions postcoloniales. Ce soutien s'accompagne d'un dialogue étroit entre les deux chefs d'État, incarnant un pouvoir politique personnalisé et centralisé. Outre des relations interpersonnelles fortes entre les deux chefs d'État actuels, la situation au Sahel et la crise avec les pays de l'AES ont rapproché Paris et Cotonou sur un agenda commun. Cependant, la collaboration entre les deux pays reste sous la pression de la propagande de l'AES. La coopération sécuritaire se fait donc discrètement, quitte à alimenter les théories complotistes sur le fait que l'aide militaire française serait en fait déployée pour aider les djihadistes. Jusque dans les institutions sécuritaires, il est d'ailleurs possible d'entendre que « depuis les premières attaques, on voit des blancs aller au Nord pour aller entraîner les terroristes, comme ça, ils

<sup>65.</sup> Fiacre Vidgingninou, « Bénin : pourquoi l'armée peine à freiner l'avancée djihadiste », *The Conversation*, en ligne, 16 juin 2025.

<sup>66.</sup> Guerre civile entendue comme « la coexistence sur un même territoire national de différents ordres sociaux entretenant une relation violente » (Adam Baczko *et al.*, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, vol. 67, 2017, p. 309-327).

<sup>67.</sup> Tanguy Quidelleur, « Gouverner par les armes au Burkina Faso : militariser le pouvoir et milicianiser la société », *Politique africaine*, 174, 2024, p. 157-181.

peuvent rester ici<sup>68</sup> ». Comme au Sahel – et tout particulièrement dans une période politique cruciale – les rumeurs illustrent ainsi la persistance d'une défiance envers le pouvoir actuel et l'ancienne puissance coloniale.

Dans ce volet du renforcement des capacités militaires, d'autres acteurs interviennent aussi. La Belgique et l'Union européenne participent également à cette recomposition, cette dernière finançant massivement les infrastructures et la formation militaire via des opérateurs comme Défense Conseil International (DCI)<sup>69</sup>. Aussi, des acteurs comme African Parks évoqué en amont, ou encore Amentum, le géant américain de la sécurité privée, sont au cœur de cette externalisation sécuritaire : ils assurent par exemple non seulement la maintenance aérienne et la fourniture de personnels encadrants, mais aussi la formation opérationnelle des troupes béninoises. Dans leur sillage, d'autres pays européens comme l'Espagne ou le Danemark y voient un intérêt de continuer leurs politiques extérieures mises en place précédemment au Sahel, notamment en s'impliquant dans la restructuration de l'appareil sécuritaire. Enfin, la Chine, par la fourniture d'équipements et son implication dans l'économie, se place aussi comme un acteur incontournable.

Comme observé au Sahel, l'arrivée massive de ressources financières et matérielles – qu'elles soient issues de contrats bilatéraux, de financements de grandes institutions internationales (UE, Banque mondiale...) ou de transferts d'équipements – accentue le risque de bousculer les équilibres internes de l'appareil sécuritaire béninois. La gestion de ces apports se heurte à une certaine désorganisation, caractérisée par des prises de décision parfois peu coordonnées entre les différents partenaires, l'état-major, les intermédiaires privés et les autorités budgétaires. Ce flux externe – bien qu'indispensable dans l'urgence – peut fragiliser les structures locales en favorisant une logique d'adaptation à court terme plutôt qu'un renforcement institutionnel durable, particulièrement dans un temps politique peu propice à des réformes fortes. Par ailleurs, la multiplicité des intervenants complexifie les dynamiques de commandement et nuit parfois à la lisibilité de la chaîne de responsabilité. À travers ces interactions, on observe une recomposition progressive du champ sécuritaire, dans lequel l'État conserve l'initiative politique mais partage, de fait, l'administration sécuritaire de son territoire avec une pluralité d'acteurs dont les logiques d'action entrent en concurrence et ne sont pas toujours alignées avec les objectifs nationaux.

#### CONCLUSION

L'intensification des dynamiques sociales menant à un conflit armé dans le nord du Bénin s'inscrit dans un processus complexe, qui dépasse largement la seule diffusion du dji-hadisme depuis le Sahel. Elle révèle l'imbrication des vulnérabilités structurelles anciennes, des fractures socio-politiques internes et d'une recomposition régionale où le Bénin occupe désormais une position charnière et fragile. Loin d'être un simple « effet de contagion », la crise béninoise traduit la rencontre entre des tensions locales enracinées – autour des res-

<sup>68.</sup> Entretien avec un policier béninois, Parakou, juillet 2025.

<sup>69.</sup> Maxime Paszkowiak, « Après une série de déboires, l'armée de Patrice Talon en quête de résultats », *Africa Intelligence*, en ligne, 8 juillet 2025.

sources, de la marginalisation et des identités – et des logiques transnationales de guerre et d'économie informelle qui ont trouvé dans le Septentrion un terrain d'enracinement durable.

L'armée béninoise, bien que renforcée par d'importants investissements et soutiens extérieurs, reste prisonnière de ses héritages institutionnels et politiques. Marquée par la centralisation, le clientélisme et des pratiques autoritaires, elle peine à s'imposer comme un acteur protecteur et crédible aux yeux des populations. Les restructurations récentes et l'opération Mirador, si elles témoignent d'une volonté de réponse, n'ont pas permis d'enrayer la progression de l'insurrection ni de restaurer la confiance. Comme observé au Sahel, les exactions commises, les arrestations arbitraires et la politisation des instruments judiciaires, nourrissent un ressentiment profond et minent toute stratégie de contre-insurrection durable.

À cela s'ajoute une dimension politique et économique décisive. Le climat préélectoral et la centralisation du pouvoir entretiennent une forme d'attentisme et de polarisation, dans un contexte de croissance inégalement répartie. Le sentiment d'exclusion et de marginalisation ressenti dans les provinces du nord alimente à la fois la défiance vis-à-vis de l'État et la construction d'autorités politiques alternatives – religieuses, communautaires ou armées. La crise actuelle cristallise ainsi une contradiction centrale : un État fort dans son appareil technocratique et dans son ambition développementaliste, mais faible dans sa capacité à articuler cette puissance à une légitimité politique et sociale au sein de ses marges.

Enfin, la dépendance croissante à l'égard des partenaires extérieurs – qu'ils soient étatiques, privés ou multilatéraux – illustre la difficile souveraineté sécuritaire du Bénin. Si ces collaborations ont permis un renforcement ponctuel des capacités opérationnelles, elles révèlent aussi un déséquilibre structurel : celui d'un État qui partage désormais la gestion de sa sécurité avec une pluralité d'acteurs aux intérêts parfois divergents. Cette « multilatéralisation » du champ sécuritaire accroît les risques de fragmentation décisionnelle, d'instrumentalisation politique et de défiance populaire.

En définitive, le cas béninois met en lumière la fragilité d'un modèle de stabilité fondé sur la performance économique et la centralisation politique, mais déconnecté des réalités sociales et territoriales. L'implantation djihadiste dans le nord du pays agit alors comme un révélateur de ces contradictions.

Tanguy Quidelleur est docteur en science politique de l'Université Paris Nanterre. Il est actuellement chercheur postdoctorant au Centre européen de sociologie et de science politique (CNRS, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne et EHESS) dans le cadre du programme « Résident » de l'IRSEM. Il a auparavant été postdoctoral visiting fellow au Conflict Research Group (CRG) de l'université de Gand ainsi qu'à l'Institut des sciences sociales du politique (CNRS – ENS Paris Saclay – Université Paris Nanterre). Il est aussi diplômé de l'Université Rennes 1, de l'Université Marmara à Istanbul et a enseigné dans différentes universités françaises et belges.

Ses travaux s'intéressent aux impacts des conflits armés sur les populations, aux mobilisations armées et politiques qui en découlent, aux dynamiques de privatisation de la sécurité, aux interventions internationales, ainsi qu'aux recompositions de l'État. Depuis 2017, il a conduit plusieurs terrains de recherche au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Bénin ainsi qu'au Mali.

Contact: tanguy.quidelleur@irsem.fr